

Appropriation de la recherche forestière au Cameroun : causes et risques de l’informalité dans la communication et le partage des connaissances

Sandrine Ebakisse

Cet article effectue un lien entre la recherche - domaine dans lequel des connaissances sont créées - et la gestion des savoirs - domaine qui a pour vocation de promouvoir la valorisation et le partage des connaissances. Il découle d'une étude qui visait à comprendre les conditions qui permettent aux stratégies de communication et de partage des connaissances de contribuer à l'appropriation de la recherche – *Research uptake* en Anglais.

Les résultats d'une analyse qualitative des données collectées auprès de centres de recherche, administrations publiques, bailleurs de fonds et ONG du secteur forestier ont permis de confirmer le lien entre l'efficacité de ces stratégies et leur cohérence avec le contexte et les théories du changement portées par les chercheurs. Cette analyse a également fait émerger le constat d'un décalage entre le discours officiel des décideurs publics et ce qu'ils admettent dans des cadres moins formels. Les raisons de ce double discours sont multiples ; sa principale conséquence c'est la prépondérance de l'informalité dans les relations entre chercheurs et décideurs. Si ces relations informelles sont efficaces pour influencer les politiques, elles mettent à jour un certain nombre de risques également présentés dans l'article.

Mots-clés: communication de la recherche, recherche forestière, Cameroun, partage des connaissances, communication

Introduction

L'une des approches d'appropriation de la recherche – *research uptake* en anglais –, c'est son influence sur l'action publique, c'est-à-dire l'utilisation des données, informations et analyses fiables qu'elle produit pour aider à la prise de décision au sein des administrations publiques (Carden 2011 :1). Lorsqu'elle est valorisée dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, la recherche pour le développement peut avoir un apport significatif sur l'amélioration des conditions de vie des populations (Schryer-Roy 2005 ; Wilsdon 2005 ; Carden 2011).

La relation entre la communication de la recherche et les politiques publiques est abordée soit dans le cadre des développements relatifs à l’influence de la recherche sur les politiques (Carden 2011), soit dans le cadre de ceux qui présentent les différents objectifs et modalités de la communication de la recherche (Lewin et Patterson 2012). En ce qui concerne les modalités d’influence de la recherche sur les politiques, certains auteurs proposent une reconsidération du rôle des chercheurs, afin que ces derniers puissent acquérir de meilleures capacités pour communiquer les résultats de leurs recherches aux décideurs publics (Benequista et Wheeler 2012) tandis que d’autres encouragent l’utilisation d’intermédiaires ou courtiers des connaissances pour transmettre le message aux décideurs publics (Schryer-Roy 2005).

Cet article s’intéresse à l’appropriation des connaissances issues de la recherche forestière au Cameroun. Il établit un lien entre la recherche – domaine dans lequel des connaissances sont créées – et la gestion des savoirs – domaine qui a pour vocation de promouvoir la valorisation et le partage des connaissances.

L’article s’est particulièrement intéressé à l’analyse des stratégies de communication et de partage des connaissances de deux organisations camerounaises. Cette analyse visait à comprendre les conditions qui permettent à ces stratégies de communication de contribuer à l’influence de la recherche sur l’action publique. La principale hypothèse conditionnait l’efficacité de ces stratégies à leur cohérence avec le contexte (Carden 2011 :11)¹ et avec les théories du changement² portées par les chercheurs. Une analyse qualitative des données collectées auprès de centres de recherche, administrations publiques, bailleurs de fonds et Organisations Non Gouvernementales (ONG) du secteur forestier a permis d’obtenir les résultats présentés dans cet article.

Dans les différentes sections qui suivent, nous présentons brièvement les politiques et acteurs du secteur forestier, pour une mise en contexte qui permettra par la suite de justifier la méthodologie et le choix de notre échantillon. Ensuite, les principaux résultats seront présentés. Enfin, nous évoquerons les risques que présente l’informalité des relations entre chercheurs et décideurs et formulerons des recommandations visant à atténuer ces risques.

Politiques et acteurs du secteur forestier camerounais

La forêt camerounaise fait partie du massif forestier du bassin du Congo, deuxième plus grande forêt tropicale au monde. Le secteur forêt-faune est la deuxième source de revenus du pays et contribue au PIB hors pétrole à hauteur de 4% (Eba’a Atyi et al. 2013). La gouvernance dans ce

secteur est confrontée à de nombreux défis dus aux enjeux d'ordre environnemental, politique et socio-économique à prendre en compte dans la mise en œuvre de l'action publique.

Le cadre juridique relatif à la gestion des forêts a été fortement influencé par le sommet de la terre tenu à Rio en 1992 et les nouvelles exigences de durabilité dans l'exploitation des ressources naturelles. Il fait preuve d'un certain dynamisme car il est en perpétuelle mutation. En effet, la révision des orientations stratégiques du pays et notamment de sa politique de développement a provoqué la modification de ce cadre, en cours depuis 2010. Plusieurs facteurs liés au contexte camerounais influencent l'évolution des politiques forestières.

La corruption mine le secteur et permet à certains fonctionnaires d'obtenir des revenus parallèles assez importants (Cerutti et Lescuyer 2011). Les engagements internationaux du Cameroun sont à relever, notamment ceux visant la légalité dans l'exploitation et le commerce du bois et ceux relatifs à la réduction des émissions des gaz à effet de serre dus à la déforestation. Les bailleurs de fonds ont une implication particulière qui vise le respect de ces engagements et accompagnent les différentes réformes du secteur. Les politiques de développement du pays sont également à relever, car la volonté d'investir dans de grands projets structurants pour l'économie camerounaise pose le dilemme du choix entre les infrastructures et la préservation des espaces forestiers. Le caractère intersectoriel des politiques forestières pose l'impératif de la prise en compte des paramètres qui dépendent d'autres secteurs, notamment du secteur minier et du secteur foncier, dans la gouvernance forestière. Enfin, le caractère participatif de la planification dans le secteur explique pourquoi l'élaboration des politiques intègre plusieurs parties prenantes dont les acteurs de la société civile.

En ce qui concerne les acteurs de ce secteur, le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature administre les questions générales en rapport avec l'environnement, tandis que les questions spécifiques relatives à la gestion et la protection des forêts sont du ressort du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). La recherche peut occuper une place importante dans le secteur forestier (Lescuyer et *al.* 2012), car l'étude a permis de recenser quelques exemples à la base de réformes³.

Nous avons élaboré le schéma suivant pour présenter les principales politiques forestières, les acteurs qui interviennent dans leur élaboration, ainsi que les facteurs qui influencent l'évolution de ces politiques.

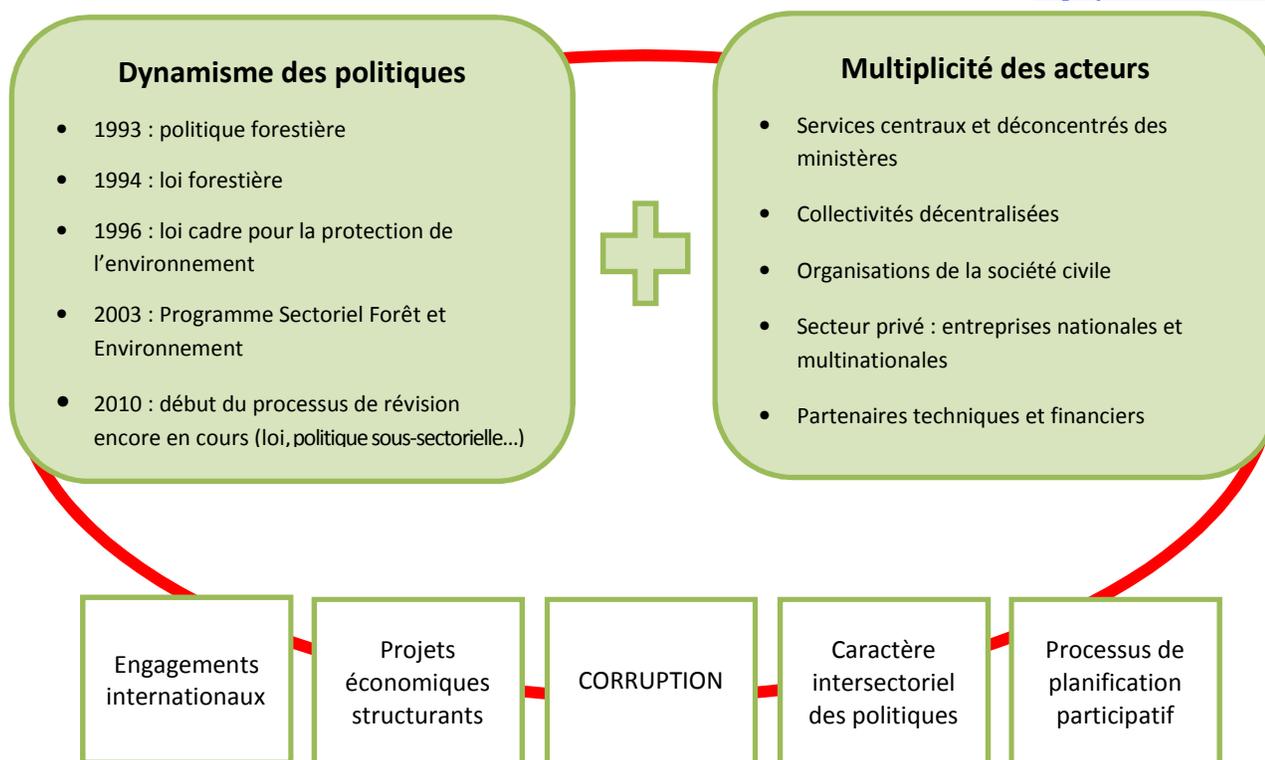


Figure 1 : Politiques, acteurs et environnement dans le secteur forestier camerounais.

Objectifs et méthodes

Le choix de ce sujet de recherche est parti d’un constat : la contribution de la recherche à la mise en œuvre de l’action publique est atténuée par la faible valorisation de ses résultats (Lescuyer et al. 2012). Le principal objectif était de répondre à la question de savoir *comment la communication et le partage des connaissances peuvent mieux contribuer à l’influence de la recherche sur l’action publique.*

Le postulat selon lequel les stratégies de communication adaptées à un contexte donné et cohérentes avec la théorie de changement d’une institution de recherche sont celles qui contribuent à l’influence de la recherche dans la mise en œuvre de l’action publique a servi de base.

L’approche d’analyse stratégique⁴ a paru pertinente pour appréhender l’intérêt des différents acteurs pour l’utilisation de la communication et du partage des connaissances afin d’influencer les politiques et les pratiques. En effet, une recherche de pointe communiquée à une administration réceptive ne suffit pas pour garantir l’utilisation de la recherche par cette dernière.

Les acteurs du secteur forestier (comme dans tout autre système) sont des agents libres qui agissent en fonction de leurs propres objectifs, choisis sur la base des enjeux et des opportunités qui se présentent à eux (Dion 1993). Comprendre ces objectifs et leurs raisons sous-jacentes aidera sans doute à l’identification des facteurs de contribution de la communication et du partage des connaissances à l’influence de la recherche.

Deux centres de recherche ont été sélectionnés du fait de leurs expériences qui ont débouché sur une influence des politiques et des pratiques. Lors de nos rencontres avec ces organisations, nous avons essayé de répondre à différentes interrogations spécifiques :

- L’influence jusqu’ici obtenue par les recherches menées au sein de ces organisations résulte-t-elle de communication et de partage des connaissances ?
- Si oui, quelles sont les conditions qui permettent à ces approches de communication et de partage des connaissances de contribuer à l’appropriation de la recherche?
- Enfin, ces approches sont-elles adaptées au contexte du pays et aux Théories de Changement portées par ces organisations?

Le choix de ces institutions était justifié non seulement par leurs succès en matière d’influence des politiques et des pratiques, mais également par le fait qu’elles effectuent de la recherche indépendante. Ces structures travaillent depuis plus d’une dizaine d’années et ont eu le temps de bien appréhender le contexte dans lequel elles évoluent. Elles ont partagé avec nous leurs expériences ; et des rencontres avec l’administration forestière et les partenaires techniques et financiers du secteur ont permis de recouper les différentes informations reçues de ces dernières. Au total, une quinzaine de personnes ont été rencontrées pour la réalisation de ce travail : communicateurs, responsables stratégiques et chercheurs dans les différentes structures que nous avons approchées.

Les organisations rencontrées

Le Centre pour l’Environnement et le Développement (CED) est une organisation non gouvernementale (ONG) camerounaise qui travaille dans le domaine de la protection de l’environnement et notamment sur les questions d’exploitation minière, du foncier, des changements climatiques et la foresterie. Même si le CED ne peut pas être considéré comme un centre de recherche à proprement parler, ses investigations informent les politiques forestières et leur financement rentre dans ce que certains bailleurs de fonds tels que le Centre de Recherche pour le Développement International (organisme qui a financé cette étude) considèrent comme étant de la recherche.

Sa Théorie du Changement repose sur le constat du non-respect des droits des communautés riveraines aux sites d’exploitation des ressources naturelles, du fait d’une déconnection entre ces dernières et l’Etat central. Selon le centre, les brèches laissées par le système et relatives entre autres au cadre législatif pas assez précis et aux liaisons d’intérêt au sein de l’administration, expliquent l’impunité constatée pour certaines fraudes. Selon le CED, le changement passe par le renforcement des capacités des populations locales et par l’influence des politiques pour améliorer la prise en compte du droit des communautés et la justice sociale.

Il considère comme meilleure porte d’entrée les administrations centrales et intervient de deux manières pour atteindre ces dernières : il soutient les communautés pour que ces dernières soient capables de mieux défendre leurs intérêts et il collecte les faits relatifs aux problèmes de ces communautés, pour formuler des recommandations qui lui servent de base pour un plaidoyer en faveur des droits des communautés.

Le *Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR)* est une organisation d’envergure internationale qui fait partie du Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale et qui effectue de la recherche appliquée sur plusieurs thématiques liées à la protection des forêts.

Partant du constat des faiblesses dans la gouvernance des ressources forestières, le CIFOR s’est donné pour mission de relever les problèmes et de proposer des solutions pour éclairer et orienter les politiques. Son objectif est d’effectuer une recherche forestière utile pour l’amélioration du cadre de gouvernance, notamment par la promotion de la transparence dans la gestion forestière. Le but ultime est de limiter les dégâts dus à l’exploitation des forêts et bien sûr d’améliorer les retombées de cette exploitation sur le cadre de vie des populations.

Le CIFOR considère comme meilleure porte d’entrée la présentation des incidences économiques de la gestion des forêts, au-delà des enjeux environnementaux. Le fait de ne pas se limiter aux enjeux environnementaux et de présenter les enjeux économiques et parfois de développement (lutte contre la pauvreté) liés à la gestion des ressources forestières lui permet de toucher les centres d’intérêt des décideurs publics et d’avoir de l’influence. Le CIFOR est un partenaire de l’administration camerounaise et dispose d’un accord de siège avec le gouvernement.

Le schéma suivant est basé sur les travaux de Stark et Hovland et présente les approches du CIFOR et du CED pour l’influence des politiques.

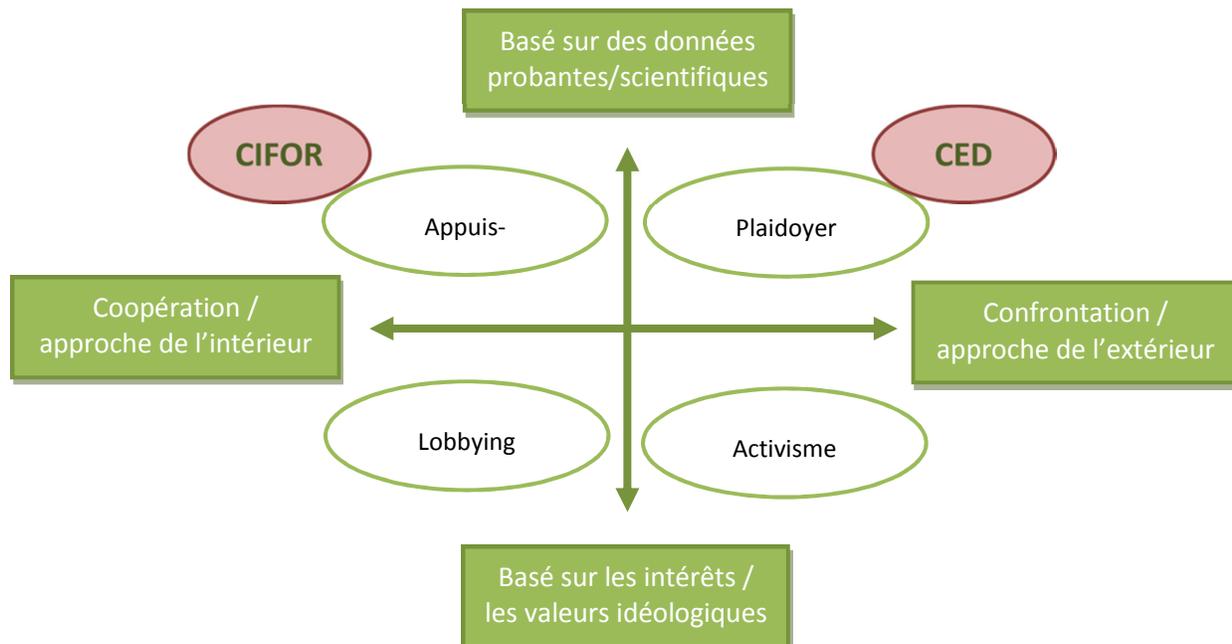


Figure 2 : Approches utilisées par le CED et le CIFOR pour influencer les politiques et les pratiques forestières.

Source: Daniel Start et Ingie Hovland, *Tools for Policy Impact A Handbook for Researchers* (2004).

Résultats

Les analyses effectuées ont permis de constater que malgré des approches différentes, les organismes de recherche s’appuient sur des conditions similaires pour influencer l’action publique. Par ailleurs, elles ont révélé l’existence d’un double discours chez les décideurs publics, avec pour conséquence la prépondérance de relations informelles entre les chercheurs et les décideurs. Enfin, elles ont démontré que ces relations informelles sont accentuées du fait de la faible structuration de la recherche forestière.

La similarité des conditions d’influence, malgré des approches différentes

Le schéma inséré ci-dessus illustre le positionnement du CIFOR et du celui du CED pour influencer l’action publique dans le secteur forestier. Nos analyses ont permis de constater que ces différents positionnements résultent sur des approches de communication différentes. Si les deux organisations utilisent une variété de canaux et outils classiques de communication, chaque organisation met une emphase sur les outils les plus pertinents par rapport à son approche.

Ainsi, le CIFOR met en œuvre une approche de communication directe et s'appuie plus sur des outils tels que les notes de politique et des rapports techniques pour communiquer sur ses recherches. Pour le CED, une approche de communication indirecte permet de mobiliser les médias et d'autres portes parole pour attirer l'attention de l'administration sur les sujets qui font l'objet de ses travaux.

Cependant, qu'il s'agisse de stratégies de communication directe ou d'une communication via des intermédiaires, le contexte camerounais demande à ce que les chercheurs utilisent les mêmes astuces pour atteindre les décideurs avec leurs résultats et influencer les politiques et les pratiques. Malgré la différence entre les approches du CED et du CIFOR, la réussite de leurs activités de communication et de partage des connaissances reposait sur les mêmes conditions d'influence ou facteurs de succès, à savoir :

- la patience et la continuité dans les actions de communication et de partage des connaissances
- la présentation des résultats de recherche en fonction des intérêts de l'administration
- la capacité de créer ou de s'insérer dans des réseaux d'acteurs et/ou de faire ériger de ce réseau un champion qui va promouvoir le changement et
- l'utilisation d'une communication informelle, car les « *discussions de couloirs* »⁵, rendez-vous privés et autres courriers transmis par des canaux non officiels sont pour eux plus révélateurs que les discussions effectuées dans un cadre officiel.

Malgré ces conditions de succès, l'étude a également relevé quelques points faibles qui se rapportent à la gouvernance du secteur forestier.

Le constat de l'existence d'un double discours chez les décideurs publics

Dans les médias et dans leurs différentes prises de parole en public, les décideurs publics ne s'intéressent pas toujours aux questions qui, du point de vue des chercheurs, sont prioritaires pour le secteur. Nos interlocuteurs ont pourtant avoué que ces derniers sont bien conscients de ces questions importantes, mais ils évitent de les aborder lors des discussions officielles.

Le double discours apparaît comme un moyen pour les décideurs publics d'atteindre leurs objectifs, en s'adaptant à la complexité du contexte de mise en œuvre des politiques forestières. Plusieurs raisons ont été évoquées par les acteurs rencontrés pour expliquer l'existence de ce double discours.

Une des premières raisons c'est l'effet de mode. En effet, les décideurs publics sont avant tout des acteurs politiques, leur langage au-delà de la recherche d'efficience leur permet de plaire à

leurs audiences (électorat et/ou hiérarchie), pour maintenir leur position et leurs privilèges. De ce fait, ces derniers cherchent à intéresser, à convaincre et ils utilisent les moyens qui s'offrent à eux pour le faire.

Ainsi, l'allusion aux thèmes d'actualité est un moyen efficace, car elle donne l'impression à l'auditoire d'être à la page. Une grande partie des débats portera donc sur des sujets d'actualité qui pourtant ne sont pas forcément prioritaires du point de vue des chercheurs. Certains chercheurs nous ont par exemple expliqué qu'ils ne trouvaient pas pertinent d'évoquer la question du changement climatique pour limiter l'accès des populations autochtones à certaines ressources naturelles (notamment le bois de chauffe), alors qu'on n'a pas au préalable réfléchi sur les moyens de protéger ces populations qui souffrent de l'exploitation importante du bois par les compagnies forestières, causant tout aussi bien le réchauffement climatique.

A côté de l'influence des médias et de l'actualité, certains acteurs ont évoqué l'influence des bailleurs de fonds. Plusieurs questions attirent l'attention des politiques non pas parce qu'elles sont importantes, mais parce qu'elles peuvent faire l'objet de financements par les bailleurs de fonds. Les politiques vont donc s'adapter à la sensibilité de ces bailleurs de fonds et mettre en avant des points pour lesquels ils savent au préalable pouvoir bénéficier d'un soutien de ces derniers.

Une autre raison mentionnée par les acteurs rencontrés pour expliquer le double discours c'est l'existence d'un agenda caché des décideurs politiques. Le principe de bonne gouvernance et les exigences de transparence qui sont corolaires à ce principe, impose aux décideurs publics de parler de leurs actions et de les justifier. Or ils souhaiteraient tout de même se protéger en ne révélant pas tout de suite la totalité du contenu de leur plan d'action. Le double discours est donc une bonne parade qui leur permet de réserver au débat public les informations qui ne serviront qu'à animer la galerie. Ainsi, ils peuvent convaincre de leur adhérence au principe de bonne gouvernance, même si la transparence n'est pas réellement au rendez-vous.

Enfin, les acteurs ont évoqué le contexte de corruption qui règne dans le secteur forestier pour expliquer le décalage entre le langage officiel et les points de vue exprimés dans un cadre informel. Du fait des intérêts subjectifs de certains acteurs, les décideurs publics ne vont aborder en public que des sujets sur lesquels ils savent que leurs avantages ne sont pas menacés. En réalité, c'est une façon de faire diversion pour attirer l'attention sur des questions qui n'ont pas réellement d'intérêt pour le développement du secteur.

Face au double discours, les chercheurs ont développé des relations informelles avec les décideurs afin de pouvoir exercer l'influence voulue.

La prépondérance de l’informalité dans le partage des connaissances forestières

Les informations fournies par les acteurs rencontrés permettent de constater que la communication informelle, établie sur la base de relations personnelles avec les acteurs du secteur, est une condition exclusive d’influence de la recherche sur les politiques et les pratiques.

En effet, les chercheurs que nous avons rencontrés ont évoqué le contact régulier avec les acteurs, pour des rencontres qui ont parfois un objectif différent des sujets pour lesquels ils les aborderont. Ces rencontres leur permettent d’obtenir la bonne information au bon moment et de savoir où et quand introduire les sujets abordés par leurs recherches. Le fait d’avoir un accès facile à l’administration et un bon entretient permet à certains chercheurs d’obtenir des informations inédites, sur la base desquelles ils orientent la plupart des actions officielles de communication et partage des connaissances issues de la recherche. Cette approche leur permet d’avoir des fenêtres politiques ou *policy window*⁶ (Stachowiak 1985 :8) utiles pour l’influence des politiques et des pratiques.

La tâche est moins aisée pour les chercheurs qui n’ont pas de partenariat officiel avec l’administration, car les acteurs ministériels sont moins intéressés à s’afficher publiquement avec eux. Ces derniers mettent à profit différentes manifestations auxquelles participent les fonctionnaires (réunions du secteur, conférences et autres) pour les aborder et établir le contact avec eux. Pour le reste, des rendez-vous privés permettent d’obtenir des informations que certains acteurs ne leur auraient jamais communiquées à visage découvert.

Si la communication informelle est une réponse au double discours des acteurs, elle est accentuée par le faible accès à certaines informations forestières, résultant de la faible structuration de la recherche forestière.

La brèche ouverte par la faible structuration de la recherche forestière

Selon les acteurs rencontrés, le secteur forestier pourrait davantage contribuer à la croissance du pays si la recherche forestière produisait des données probantes qui, mieux intégrées dans l’élaboration des politiques, répondraient aux priorités du secteur. Or l’atteinte de cet objectif nécessite une recherche forestière bien structurée.

Lors des entretiens, les fonctionnaires de l’administration forestière ont reconnu l’importance de la recherche. Cependant, les données relatives à cet aspect font ressortir une diminution de l’intérêt de l’administration pour la recherche forestière (Lescuyer et al. 2012). En effet, la place qui lui était accordée dans le Programme Sectoriel Forêts et Environnement (PSFE) a totalement disparu de la nouvelle stratégie sous-sectorielle forestière. Pourtant, les budgets-programmes

dont émanent les financements supportés par l'Etat découlent de cette stratégie. Cette absence de planification et de financements de l'Etat pour la recherche forestière débouche sur plusieurs conséquences qui affaiblissent sa structuration.

Comme première conséquence, cette situation contraint les structures de recherche financées par l'Etat à fonctionner avec de faibles capacités financières. Leurs ressources humaines sont peu valorisées et bénéficient d'appuis insuffisants pour améliorer leurs capacités techniques et organisationnelles (Lescuyer et *al.* 2012 :10). Quant à la recherche indépendante, elle est principalement appuyée par les partenaires techniques et financiers (PTF) à travers des subventions ou des appels à propositions dans le cadre de programmes thématiques. Ce mode de financement oriente les travaux de ces centres de recherches en fonction des priorités des PTF et limite la pérennité de la recherche sur certains sujets qui pourtant nécessitent un investissement à long terme (Lescuyer et *al.* 2012 :10).

Par ailleurs, les orientations relatives aux priorités du gouvernement en matière de recherche forestière sont presque inexistantes, aussi bien pour les organismes publics que pour les organismes de recherche indépendante (Lescuyer et *al.* 2012). A plusieurs reprises, des rencontres qui impliquaient l'administration ont été organisées sur la recherche forestière. Toutes ont reconnu l'importance des activités de *research-uptake*, mais le pas entre ce vœu pieux et la mise en œuvre des résolutions se fait très lentement.

Enfin, une autre conséquence importante est relative à l'indisponibilité des informations forestières. Cette indisponibilité rend difficile la production d'analyses fiables. Les chercheurs comptent majoritairement sur leurs contacts personnels pour avoir accès aux données, ce qui accentue d'avantage le recours aux relations informelles.

Dès lors, on comprend le faible rendement des organismes de recherche nationaux en ce qui concerne l'analyse des politiques et des pratiques⁷ dans le secteur forestier (Lescuyer et *al.* 2012). Et même lorsque certains s'efforcent à produire ces analyses, ces dernières sont très peu valorisées dans le processus de prise de décision. Pour preuve, il n'existe pas de répertoire exhaustif des résultats de recherche disponibles, des domaines couverts par la recherche forestière et des aspects faiblement abordés par cette dernière.

On note cependant une impulsion extérieure qui attire régulièrement l'attention sur ce problème à travers divers financements aux organismes de recherche. Des activités de réflexion sur la question ont également été organisées et trouvent un ancrage sous régional au niveau de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), car la recherche fait partie du plan de convergence de cette organisation. Cependant, la réalisation des propositions jusqu'ici formulées

n'a pas encore trouvé une articulation au niveau national, pourtant ceci est nécessaire pour leur bonne implémentation.

Discussion

Les entretiens menés auprès des différents acteurs du secteur forestier ont permis de confirmer l'utilité des stratégies de communication et de partage des connaissances pour l'appropriation de la recherche. Ces stratégies sont d'autant plus efficaces lorsqu'elles sont cohérentes avec le contexte et respectent les théories de changement des acteurs qui les portent.

Cependant, la prépondérance de relations informelles entre les chercheurs et les décideurs soulève le risque de mettre en danger l'objectivité de la recherche et de limiter sa contribution aux processus d'élaborations des politiques basées sur des données probantes.

La confirmation de l'importance du contexte et des théories du changement

Les expériences d'influence du CED et du CIFOR nous ont permis de confirmer que le contexte compte et que les théories du changement sont également importantes pour l'appropriation de la recherche.

En ce qui concerne la cohérence avec le contexte, il apparaît clairement que ces organismes de recherche maîtrisent leur environnement de travail. Ils ont adapté leurs approches de communication et de partage des connaissances à ce contexte et ont par conséquent pu atteindre leurs objectifs d'influence. Ce constat confirme l'importance de la connaissance de l'environnement politique, économique, social et culturel lors de la planification d'activités qui visent l'appropriation de la recherche (Carden 2011 :11).

Par ailleurs, les similarités constatées au niveau des conditions d'influence évoquées par ces organisations illustrent également la cohérence de leurs activités avec le contexte camerounais. Malgré leurs approches différentes, ils utilisent les mêmes astuces pour influencer les politiques et les pratiques. Ainsi, la patience et une communication continue, le réseautage, la mise en œuvre d'une communication basée sur les intérêts de l'administration et la communication informelle ont été évoquées par tant par les chercheurs du CED que par ceux du CIFOR comme recette pour influencer l'action publique.

En ce qui concerne la cohérence des stratégies de communication aux théories du changement des organismes de recherche, nous avons noté que malgré l'utilisation d'outils de communication similaires, certains outils sont plus utilisés que d'autres dans chacune de ces organisations. L'approche d'influence par l'intérieur adoptée par le CIFOR permet au centre d'utiliser une

communication directe pour ses appuis-conseils à l'administration, tandis que le CED s'appuie sur une communication indirecte pour mettre en œuvre son plaidoyer vis-à-vis de l'administration forestière.

En conséquence, même s'il arrive que le CIFOR utilise les médias et les débats publics pour ses activités, ces outils et canaux ont une importance moindre que pour le CED qui, du fait de son approche par l'extérieur, s'appuiera plus sur ces techniques que sur autre chose.

Malgré la confirmation de la principale hypothèse par nos analyses, ces dernières nous ont également souligner les risques créés par le caractère informel des relations entre chercheurs et décideurs.

Les risques posés par le caractère informel des relations entre chercheurs et décideurs

Le double discours des décideurs et la faible structuration de la recherche forestière affectent négativement les activités de communication et de partage des connaissances issues de la recherche forestière : les relations informelles sont privilégiées par rapport aux canaux formels, car elles s'avèrent plus efficaces pour influencer les politiques.

Il est important de préciser que l'existence de relations informelles entre les acteurs n'est pas d'emblée un facteur négatif. L'informalité permet d'alléger un certain nombre de processus et d'aller au-delà de ce que les apparences présagent et elle existe dans tout type de système de prise de décision. Ce qui apparaît comme négatif, c'est le fait que l'influence de la recherche repose plus sur ces relations informelles que sur les autres conditions d'influence. Cette informalité pose des risques relatifs à la garantie de l'objectivité de la recherche forestière et à sa contribution au processus d'élaboration des politiques basées sur des données probantes.

L'informalité peut remettre en cause l'objectivité de la recherche. Si la recherche tend à produire des connaissances, le monde politique est un terrain d'application de ces connaissances. Cependant, l'application de ces connaissances ne va pas de soi, car les chercheurs et les politiques évoluent suivant des logiques différentes : les chercheurs agissent d'abord en fonction des preuves et les politiques en fonction des intérêts (ODI 2004 ; Weiss 1979 : 429).

La volonté d'établir un lien d'influence entre la recherche et les politiques visait à assurer plus d'objectivité aux choix des décideurs publics grâce à des politiques basées sur des données probantes. Toutefois, la base informelle des relations entre chercheurs et politiques risque de créer l'effet contraire : porter atteinte à l'objectivité de la recherche.

En effet, la zone d'ombre laissée par les échanges informels est une porte d'entrée qui peut rendre les choix des chercheurs aussi incontrôlables que ceux des décideurs. Si ces échanges informels sont à la base de la détermination de ce qui doit être communiqué ou pas, il sera difficile d'éviter que les chercheurs ne deviennent eux aussi des agents politiques. Au contraire, au vu des opportunités qui se présentent à ces derniers, ils pourraient agir plutôt en fonction de leurs intérêts que de la pertinence des faits à présenter.

Quid du rôle de la recherche pour le développement qui doit se résumer à l'analyse des données et au partage des connaissances issues de ces analyses, pour promouvoir le changement ? Dans le contexte actuel de faible gouvernance du secteur, les chercheurs pourraient facilement se laisser tenter par l'attrait de la notoriété ou des revenus pécuniaires. L'informalité est une porte d'entrée pour assouvir ces intérêts subjectifs en acceptant de prendre des partis qui bénéficieraient à l'administration ou à ses représentants.

Le risque d'instrumentalisation de la recherche évoqué ci-dessus et les questions d'éthique qu'il soulève sont valables aussi bien dans les relations des chercheurs avec les décideurs publics que du côté des bailleurs de fonds qui auront dès lors une porte d'entrée pour appuyer d'avantage les orientations qu'ils estiment valables, d'autant plus que la recherche est financée par ces derniers.

Voilà pourquoi au-delà de l'influence-produit, il faut penser à l'influence-processus⁸ et choisir entre *Influencer à tout prix ou contribuer à la maîtrise du processus de prise de décision*.

A notre avis, la communication informelle affaiblit la maîtrise des choix de l'administration forestière et des processus qui lui permettent d'effectuer ces choix. En effet, selon les exigences de démocratie et de bonne gouvernance relatives à la transparence du processus de prise de décision, les données probantes que la recherche produit doivent non seulement alimenter la prise de décision, mais également expliquer pourquoi l'administration forestière a à un moment donné opté pour telle option plutôt que pour telle autre. Or, si le fait de recourir à la communication informelle permet de connaître les raisons sous-jacentes de certains choix de l'administration, il ne permet pas de promouvoir une communication plus transparente de ces éléments.

Il faut se rappeler que la finalité des activités de communication et de partage des connaissances issues de la recherche n'est pas simplement de faire prendre en compte les résultats de la recherche pour la mise en œuvre de l'action publique. Elle va au-delà de cette prise en compte, car l'influence est un processus et non un produit (Lomas, 2000 ; Carden 2011). Les moyens par lesquels les décideurs prennent en considération les propositions de la recherche sont aussi importants que l'utilisation de ces propositions. Influencer les politiques c'est leur présenter une

solution et renforcer le processus qui permet la prise en compte de cette solution. Voilà pourquoi s'il est important que l'administration intègre les résultats de la recherche, il est tout aussi important de veiller à la manière par laquelle cette intégration est effectuée.

Le caractère informel des relations entre chercheurs et décideurs affaiblit l'atteinte de ce deuxième objectif. Comment parler de politiques et de pratiques basées sur les données probantes si le processus qui conduit à la prise de décision est fortement basé sur des relations informelles ? Ou mieux, comment parler de transparence ?

Sans chercher à répondre à ces interrogations, nous essayons juste d'attirer l'attention sur le fait que les centres de recherche ne doivent pas se contenter d'atteindre leurs objectifs par tous les moyens, leur manière de mener leur recherche et de partager les connaissances issues de cette dernière devrait aussi permettre que le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques s'améliore.

Recommandations

Comme recommandations, nous suggérons un retour vers des relations plus formelles entre les chercheurs et les décideurs. Par ailleurs, le lien effectué entre la pertinence des stratégies de communications et de partage des connaissances et la prise en compte du contexte et des théories du changement nous conduisent à porter notre regard sur les capacités institutionnelles des organismes de recherche, qui dépendent entre autres de la structuration de la recherche forestière.

La communication oui, mais une communication plus formelle

Le retour vers des relations plus formelles entre chercheurs et décideurs est une option plus sécuritaire, car comme nous l'avons dit plus haut, l'objectif ultime n'est pas seulement la prise en compte des résultats de la recherche, mais également le processus qui permet que cette prise en compte se fasse de la meilleure manière. En résumé, il faut rechercher à la fois l'efficacité et l'efficience.

Dès lors, l'apport optimal de la communication et du partage des connaissances sera en plus de permettre la prise en compte de la recherche, de faciliter le processus qui permet cette prise en compte sans que la nature du travail des chercheurs ou des politiques ne soit entachée. Cela revient à clarifier les méthodes d'appropriation de la recherche en veillant à ce que le but ultime de la recherche reste la production objective des données probantes et que celui des politiques demeure la prise de décision sur la base d'intérêts divers et de différentes sources d'information, dont celles issues de la recherche. La figure suivante présente les différentes ressources qui

peuvent contribuer à la prise de décision politique, on voit bien que la recherche n'est qu'un élément parmi tant d'autres, d'où la nécessité d'organiser sa contribution afin qu'elle puisse avoir une réelle influence.

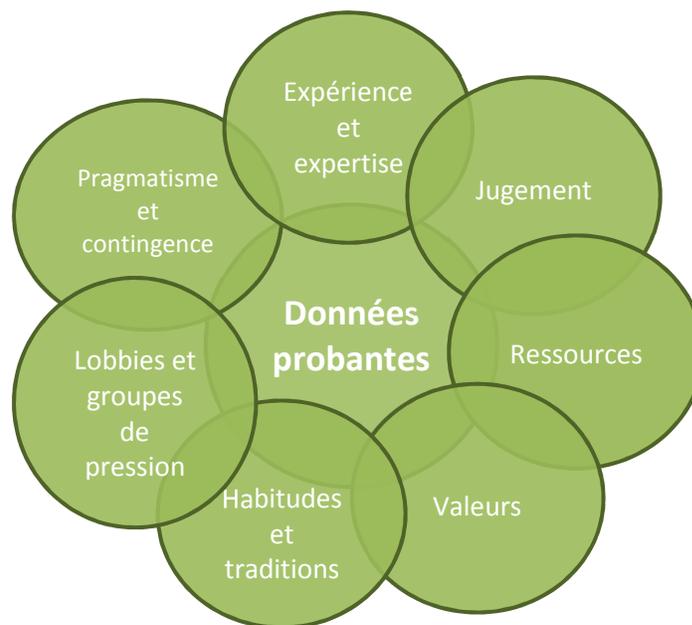


Figure 3 : Ressources qui peuvent contribuer à la prise de décision politique

Source : Philip Davies, Is Evidence-based Government Possible? Jerry Lee Lecture 2004, Washington, DC

La nécessité de s'intéresser aux capacités institutionnelles des centres de recherche

Au-delà de la communication, l'influence dépend d'abord des capacités institutionnelles des centres de recherche. La mise en œuvre de l'action publique est complexe (Datta and Jones 2011) et exige des chercheurs un ajustement. Cet ajustement passe pour ces derniers par des stratégies d'intervention adaptées à la complexité de la décision publique, leur permettant de se positionner clairement pour atteindre les objectifs d'influence qu'ils se sont fixés.

Les organisations que nous avons rencontrées conditionnent l'atteinte de leurs objectifs d'influence à des facteurs qui vont au-delà de la communication, formelle ou non. Elles estiment qu'il est nécessaire d'avoir une perspective plus large avant de communiquer, c'est-à-dire une

bonne stratégie d'intervention à laquelle viennent se greffer la communication et de partage des connaissances. Elles ont comme point commun le choix d'objectifs bien précis pour leur action, car si elles sont conscientes qu'il y a beaucoup à faire en matière de recherche forestière, elles ne s'intéressent chacune qu'à des aspects bien spécifiques. Cette spécialisation les empêche d'avoir la prétention de tout faire.

Les capacités institutionnelles renvoient également aux aptitudes organisationnelles nécessaires pour l'application des stratégies d'intervention. Les organismes de recherche devraient avoir une culture organisationnelle qui permet que la théorie de changement serve d'élément d'identification au sein de l'organisation.

Les équipes que nous avons rencontrées ont la même compréhension de la vision, des objectifs, missions et approches de travail de leurs organisations et cela leur a été bénéfique. Elles partagent les mêmes valeurs et mettent en commun leurs efforts pour réaliser leur travail. Ce constat a été possible du fait de la similarité du discours entre les différentes personnes rencontrées au sein de ces organisations, qu'il s'agisse des managers, des chercheurs ou des communicateurs. La qualité du personnel et la répartition des fonctions entre ce personnel nous a paru refléter la volonté de mener d'une manière adéquate les activités de recherche et celles servant à les valoriser.

Les efforts à consentir pour une meilleure structuration de la recherche forestière

Dans les développements qui précèdent, nous relevons la contribution de la faible structuration de la recherche forestière à l'informalité des relations entre chercheurs et décideurs.

En effet, une recherche forestière peu structurée rend difficile l'accès aux informations et explique le recours des chercheurs aux relations personnelles pour avoir les données nécessaires pour leurs analyses. Une meilleure structuration de la recherche forestière pourra donc participer à la disponibilité de ces informations et permettre de diminuer les relations personnelles qui jusqu'à présent sont le seul moyen d'accès à certaines informations.

A notre avis, cette meilleure structuration dépend de plusieurs facteurs. Il s'agit non seulement des systèmes de planification, de financement et d'accompagnement de la recherche, mais également de l'existence d'un cadre de travail qui permet l'échange fluide d'informations entre les acteurs de ce secteur. Ainsi, les attentes de l'administration (demande en matière de recherche forestière) seront mieux connues, la coordination des interventions des centres de recherche sera plus aisée et la contribution de la recherche mieux intégrée à l'action publique.

C'est sans doute dans cette perspective que certains acteurs de l'administration ont suggéré la désignation de points focaux pour effectuer une veille informative nécessaire à l'appropriation de la recherche par les décideurs publics. Ils sont d'avis que la recherche pourra difficilement être utile si l'administration forestière reste dans une posture défensive (réaction à ce qui lui est présenté) et si personne au niveau de cette administration ne prête attention à ce que les acteurs proposent.

Enfin, au-delà d'une recherche forestière bien organisée, la promotion de la transparence dans les processus de prise de décision et la lutte contre la corruption sont également des facteurs qui peuvent contribuer à la diminution de la communication informelle.

Conclusion

Les différentes analyses effectuées dans cet article visaient à préciser l'apport de la communication et du partage des connaissances à l'influence de la recherche sur l'action publique dans le secteur forestier camerounais.

Cette étude a permis d'identifier les conditions d'une contribution effective de la communication à l'influence de l'action publique. Cependant, les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude ont également permis de découvrir une prépondérance de relations informelles entre chercheurs et décideurs, qui affaiblissent l'appropriation de la recherche forestière. Cette informalité résultait majoritairement du double discours des décideurs publics et de la faible structuration de la recherche forestière et nous semble être le principal moyen par lequel les chercheurs obtiennent de l'influence sur les politiques et les pratiques forestières.

Dans la partie discursive de cet article, nous avons confirmé l'hypothèse de l'efficacité d'une communication adaptée au contexte et aux théories de changement des organismes de recherche. Nous avons également critiqué la nature informelle des relations entre chercheurs et décideurs, car elle présente des risques relatifs à l'objectivité de la recherche et à la maîtrise du processus de prise de décision.

Les pistes que nous entrevoyons pour améliorer la contribution de la communication et du partage des connaissances à l'appropriation de la recherche privilégient le retour vers un certain formalisme. Elles proposent également d'aller au-delà de la communication, en s'intéressant aux capacités institutionnelles des centres de recherches, à une meilleure structuration de la recherche forestière et de manière plus générale, à une meilleure gouvernance forestière.

Ebakisse, S. 2014.
Appropriation de la recherche forestière au Cameroun : causes et risques de l’informalité dans la communication et le partage des connaissances.
Knowledge Management for Development Journal 10(2): 84-104
<http://journal.km4dev.org/>

Ces propositions sont basées l’expérience de deux organismes de recherche, les prendre en compte nécessitera sûrement des analyses plus approfondies dans d’autres contextes et pourquoi pas dans d’autres secteurs, afin de confirmer ou infirmer le lien entre le double discours des décideurs publics et la primauté de l’informalité dans leurs relations avec les chercheurs.

Références

Benequista, Nicholas et Johanna Wheeler (2012). “Cartographers, Conciliators and Catalysts: Understanding the Communicative Roles of Researchers,” *IDS Bulletin* 43, no. 5 (September 2012): 45–72. Brighton, UK: Institute of Development Studies (IDS).

Carden, Fred (2009). *Des connaissances aux politiques, tirer le meilleur parti possible de la recherche en développement (Knowledge to Policy: Making the Most of Development Research)*, p. 37–47. Quebec: Les Presses de l’Université Laval and Ottawa: International Development Research Centre (IDRC).

Cerutti, Paolo Omar, and Guillaume Lescuyer (2011). *Le marché domestique du sciage artisanal au Cameroun: état des lieux, opportunités et défis (The domestic market for small-scale chainsaw milling in Cameroon: Present situation, opportunities and challenges)*. Occasional Paper 59 (French), 61 (English). Bogor, Indonesia: Center for International Forestry Research (CIFOR).

Crozier, Michel, and Erhard Friedberg (1992, first published 1977). *L’acteur et le système : Les contraintes de l’action collective*. Paris: Éditions du Seuil, coll. Points Essais.

Datta, Ajoy et Jones, Nicola (2011). *Linkages between researchers and legislators in developing countries. A scoping study*. London, UK: Overseas Development Institute (ODI) Document de travail. Juillet 2011.

Davies, Philip (2004). “Is Evidence-based Government Possible?” 2004 Jerry Lee Lecture, presented at the 4th Annual Campbell Collaboration Colloquium, Washington, DC, February 19, 2004.

Dion, Stéphane (1993) *Erhard Friedberg et l’analyse stratégique*, *Revue française de science politique*, 43e année, n°6, 1993. pp. 994-1008.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1993_num_43_6_394797

Eba’a Atyi, Richard, Lescuyer, Guillaume, Ngouhouo Poufoun, Jonas and Moulendè Fouda, Thérèse (2013). Étude de l’importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun. CIFOR, Bogor.

Ebakisse, S. 2014.

Appropriation de la recherche forestière au Cameroun : causes et risques de l’informalité dans la communication et le partage des connaissances.
Knowledge Management for Development Journal 10(2): 84-104
<http://journal.km4dev.org/>

Gami, Norbert, and Charles Doumenge (2006). “Les acteurs de la gestion forestière en Afrique centrale.” In *Les Forêts du Bassin du Congo: État des Forêts 2006*, Didier Devers and Jean Pierre Vandeweghe, eds. Observatoire des Forêts d’Afrique Centrale (OFAC).
<http://www.observatoire-comifac.net/edf2006.php>.

Lescuyer, Guillaume, Youssoufa Bele, and Samuel Assembe Mvondo (2012). *Rapport synthétique, atelier sur “la recherche sur les écosystèmes forestiers” dans la zone COMIFAC*. Summary report on a workshop held in Douala, Cameroon, February 27 & 28, 2012. Cameroon: COMIFAC, CIRAD and CIFOR.

Lewin, Tessa, and Zachary Patterson (2012). “Approaches to development research communication,” *IDS Bulletin* 43, no. 5 (September 2012). Brighton, UK: Institute of Development Studies (IDS).

Lomas, Jonathan (2000), *connecting research and policy*. Policy Commentary series, Centre for Health Economics & Policy Analysis. Mc Master University, Hamilton.

ODI (2004). *Bridging Research and Policy in International Development. An analytical and practical framework*. Briefing Paper. London, UK: Overseas Development Institute (ODI). October 2004.

Schryer-Roy, Anne-Marie (2005). *Knowledge Translation: Basic Theories, Approaches and Applications*. Canada: International Development Research Centre (IDRC) and Switzerland: Direction du Développement et de la Coopération (DDC), October 2005.

Stachowiak, Sarah (1985). “Pathways for change: 6 theories about how policy change happens.” In Jean-Claude Thoenig, “L’analyse des politiques publiques.” In *Traité de science politique*, Jean Leca and Madeleine Grawitz, eds. Paris: PUF.

Start, Daniel, and Ingie Hovland (2004). *Tools for Policy Impact: A Handbook for Researchers*. London, UK: Overseas Development Institute (ODI).

Weiss, Carol (1979). *The Many Meanings of Research Utilization*, Reviewed work(s). *Public Administration Review*, Vol. 39, No. 5 (Sep. - Oct., 1979), pp. 426-431.

Wilsdon, James, Wynne Brian et Stilgoe Jack (2005). *The Public Value of Science Or how to ensure that science really matters*. Demos, www.demos.co.uk

A propos de l’auteur

Sandrine Ebakisse exerce la profession de gestionnaire des savoirs au Cameroun, son pays d’origine. Son expérience de travail lui a permis de comparer les approches de gestion des

savoirs dans plusieurs contextes : Allemagne, Bénin, Cameroun, Canada, etc. et de les appliquer dans plusieurs domaines : politiques publiques de décentralisation, coopération internationale des gouvernements locaux, gestion de l’environnement et appropriation de la recherche pour le développement (*research uptake*). Sandrine Ebakisse est diplômée en Droit et en Relations Internationales.

E-mail : sandy_ida@hotmail.fr

Notes

¹ Selon Carden « ...*les chercheurs doivent concevoir et effectuer leurs études en tenant compte des conditions politiques, sociales et économiques du pays* ».

² La théorie du changement portée par les chercheurs renvoie à leur compréhension du contexte et à leur positionnement par rapport à ce contexte, c’est-à-dire la manière dont ils envisagent intervenir dans ce contexte.

³ La plupart des acteurs rencontrés ont évoqué la contribution de la recherche aux revues institutionnelles qui ont permis de réorganiser le secteur après la Conférence de Rio et ont notamment permis l’élaboration en 1993 de la politique forestière et dans les années suivantes des différentes lois.

⁴ Ayant pour précurseurs Michel Crozier et Erhard Friedberg, cette approche d’analyse permet d’étudier un système d’acteurs interdépendants en s’intéressant aux motifs/objectifs de leurs actions individuelles dans le système.

⁵ Terme utilisé par un des chercheurs du CIFOR.

⁶ La théorie de la fenêtre politique (*policy window*) exposée par Stachowiak dans son article permet aux chercheurs de provoquer et de bénéficier des ouvertures au niveau des politiques, sur la base de leurs relations et de leur bonne réputation.

⁷ Le rapport d’une conférence de 2012 référencé dans cet article explique à quoi est dû le faible rendement de la recherche forestière et présente notamment les difficultés auxquelles les organismes de recherche font face.

⁸ *L’influence-processus* renvoie au positionnement de Carden également supporté par cet article. Le partage des connaissances issues de la recherche ne doit pas se résumer à un produit, c’est-à-dire à la prise en compte des propositions de la recherche. Les méthodes utilisées doivent également permettre le processus d’élaboration de ces politiques et renforcer l’utilisation des données probantes issues de la recherche.